



Vous avez obtenu un certificat de langue en Suisse ou à l'étranger et vous souhaitez maintenant le convertir en passeport des langues? Si c'est le cas, nous vous recommandons la procédure suivante :

Certificats de langue reconnus

Berne, janvier 2022

Vérifiez si votre certificat se trouve dans la [Liste des certificats de langue reconnus](#).

Complétez le [formulaire de demande](#) et envoyez-nous en même temps une **copie de votre certificat** au Secrétariat fide.

Nous vous envoyons une confirmation. Si votre demande a bien été reçue, vous recevrez une **facture pour les frais (CHF 20.-)**.

Après règlement de la facture, vous recevrez par la poste un **passeport des langues** indiquant les niveaux de langues de votre certificat.

Secrétariat fide
Haslerstrasse 21
3008 Berne
031 351 12 12
info@fide-info.ch
www.fide-service.ch



Certificats de langue reconnus : français

Organisme responsable	Certificat	Niveau oral	Niveau écrit
Secrétariat d'État aux migrations SEM	Test fide (passeport des langues)	A1-B1	A1-B1
	Test fide edu	A1-B2	A1-B1
	Dossier fide (passeport des langues)	B1	B1
France Éducation inter-national (anciennement CIEP)	DELF	A2-B2	A2-B2
	TCF (uniquement avec épreuves complémentaires)	A1-C2	A1-C2
Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP)	Test d'évaluation de français (TEF)	A1-C2	A1-C2
	Diplômes de Français Professionnel des Affaires	B1-C1	B1-C1

[Détails](#)